

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12604 Société : Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ISALLI ABDELLAH MANE 15/02/18

Date de naissance : 22-05-1986

Adresse : 358 BD BRAHIM ROUDANI ESA ETG 3 APT 16
MAARIF - CASABLANCA

Tél. : 06614755791 Total des frais engagés : 1645,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

الدكتورة أملا بوعنام
Dr. Amal BOUGHNAMA
MEDATRE ALLERGOLOGUE
20, Bd. My. Idriss 1er - Casablanca
Tél. : 05 26 02 55

Date de consultation : 13 JUL 2023

Nom et prénom du malade : ISALLI LINA Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Malaria

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/07/2023

ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13 JUIL. 2023	1A	4	300 د.ج	الدكتورة أم كلثوم بوعنامة Dr. Amal BOUGHNAMA 'EDIATRE ALLERGOLOGUE 20, Bd. My. Idrissé Tél : 0521 98

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>Pharmacie Centrale Soualem Dr. Houda MSALLI La Belle Vue Immeuble 4, GH1 Magasin 1/3, Hadi Soualem Tél: 05 20 58 11 02</p>	<u>13/07/23</u>	<u>1345,60</u>

062116637

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram showing a 10x10 grid of circles. The circles are numbered from 1 to 10 in a clockwise spiral pattern starting from the top center. The grid is centered at the origin of a coordinate system with axes D (left), H (up), B (down), and G (right). The grid is bounded by a dashed line.

[Création, remont, adjonction]

[Création, remont, adjonction]
fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

		L'EXECUTION	

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Amal Boughnama
Pédiatre - Allergologue
Homéopathe

الدكتورة أمل بوعنامة
اختصاصية في أمراض الطفل والرضيع
أمراض الحساسية والربو
الطب المثيل

13.07.2023
Casablanca, le

Nourrisson MSALLI Lina
Poids : 4,75 Kg
Age : 2 mois

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
ID: 648847
PPV: 325,00 DH
6 118001 140718

325,00 1 INFANRIX HEXA pdre/susp p susp inj en seringue préremplie : Fl+ser+2aiguilles

760,00 2 PREVENAR 13 susp inj : 1Ser avec aig/0,5ml

252,00 3 ROTARIX pdre/solv susp buv : Fl/1ml+solv



8,60 4 DOLIPRANE 100 mg suppos sécable : B/10

1 suppo à 19 heures et 1 suppo demain matin

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
ID: 651054
PPV: 252,00 DH
6 118001 142361

Pharmacie Centrale Soualem
Dr. Houda MSALLI
La Belle Vue Imm 4, GH1
Magasin 73, Had Soualem
Tél: 05 20 56 11 02

الدكتورة أمل بوعنامة
Dr. Amal BOUGHNAMA
PÉDIATRE ALLERGOLOGUE
120, Bd. Moulay Idriss 1^{er} - Casablanca
Tél : 05 26 72 54 44

